



LE 16 JANVIER 2023

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beupré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 16 janvier 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Michel Auger, conseiller #3
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier
M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de l'urbanisme

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

RÈGLEMENT 1286

Règlement modifiant le Règlement 1192 sur le zonage pour :

- Créer une nouvelle zone, soit la zone 74-H, à partir de la zone 53-H;
- Modifier la grille des spécifications afin de prescrire pour la nouvelle zone les usages autorisés, les normes de lotissement, les normes d'implantation et autres normes.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

RÈGLEMENT 1287

Règlement modifiant le Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour :

- Assujettir les projets de construction compris dans les zones 73-H et 74-H au plan d'implantation et d'intégration architecturale applicable au secteur flanc sud-ouest de la Station Mont Ste-Anne.

À la suite des explications données par le maire et des précisions apportées par M. Jean-François St-Pierre, directeur du service de l'urbanisme, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du conseil municipal.

Fin de l'assemblée publique de consultation à 19 h 35. M. Jean-François St-Pierre quitte la réunion.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE À 19h35

10556-160123 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

3A Rapport des permis décembre 2022

3B Rapport annuel des permis 2022

3C Listes des dépenses autorisées et listes des paiements

1. Journal des chèques 2202193 - 2202211	216 824,35 \$
2. Journal des chèques 2202212 - 2202277	187 802,72 \$
3. Journal des chèques 2202278 - 2202363	748 080,37 \$
4. Journal des annulations	(4 059,88 \$)
5. Journal des annulations	(35,50 \$)
6. Journal des chèques 2202364 – 2202384	308 724,05 \$

Les listes des chèques comprennent également les déboursés liés aux contrats accordés et payés par les personnes autorisées en vertu du Règlement no 1181 portant sur la délégation à certains fonctionnaires de la Ville le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de la municipalité. En conséquence, lesdites listes constituent le rapport transmis par ces fonctionnaires et employés conformément au cinquième alinéa de l'article 477.2 LCV, les contrats ayant été accordés en application de ce règlement et les paiements faits.

10557-160123 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2022

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022.

10558-160123 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022.

10559-160123 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 1284 DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé à la séance du 5 décembre 2022;

ATTENDU qu'aucune modification n'a été apportée audit projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement, d'adopter le Règlement 1284 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville.

10560-160123 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 1285 CONCERNANT L'ADOPTION DES DIVERS TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé à la séance du 5 décembre 2022;

ATTENDU qu'aucune modification n'a été apportée audit projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement, d'adopter le Règlement 1285 concernant l'adoption des divers taux de taxes et compensations pour l'année 2023.

10561-160123 **REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE LA DETTE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de payer, à même le surplus accumulé non affecté le montant de 227 700,00 \$ réparti comme suit :

- Règlement 1064 : 23 500 \$
- Règlement 1178 : 204 200 \$

10562-160123 **ENTENTE DE PARTENARIAT RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE 2 CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ÉTÉ 2023**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser Roch Lemieux, directeur général à signer l'entente de partenariat relative à la fourniture de services de 2 cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2023.

10563-160123 **POLITIQUE DE FINANCEMENT – RÉGIME DE PENSION AGRÉÉ POUR LES EMPLOYÉS DE LA VILLE**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter la politique de financement du régime de pensions agréé pour les employés de la Ville.

10564-160123 **MANDAT À CIMA+ – AUDIT POUR LE PRESBYTÈRE ET L'ÉGLISE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'entériner le mandat octroyé à la firme CIMA+ pour réaliser un audit de l'église et du presbytère de la Ville suivant l'offre de services du 24 novembre 2022 au montant de 8 000 \$ plus taxes.

10565-160123 **MANDAT À ME JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER – RADIATION SERVITUDE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR LES LOTS 6 426 539 (ARÉNA) ET 6 426 538 (CPE LA PELUCHE)**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement de mandater Me Jean-François Gauthier afin de préparer un acte de radiation d'une servitude à des fins d'utilité publique (réseaux d'aqueduc et d'égout pluvial sur les lots 6 426 539 (aréna) et 6 426 538 (CPE La Peluche) et d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon ou le directeur général, M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

10566-160123 **DEMANDE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ MILIEUX MUNICIPAUX 2023 – PROGRAMMATION CULTURELLE PLACE DES GÉNÉRATIONS**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de déposer une demande au Fonds régions et ruralités milieux municipaux 2023 pour la programmation culturelle de Place des Générations.

10567-160123 **AFFICHAGE D'UN POSTE DE TECHNICIEN(NE) EN GESTION DOCUMENTAIRE OU ARCHIVISTE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser l'affichage d'un poste de technicien(ne) en gestion documentaire ou archiviste.

10568-160123 **PUBLICATION DU BUDGET ET DU PTI DANS LE JOURNAL MUNICIPAL**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement de publier le budget et le PTI dans le journal municipal.

10569-160123 **AUTORISATION REMBOURSEMENT DE DÉPENSES D'HÉBERGEMENT ET DE NOURRITURE À CERTAINS CITOYENS DURANT LA PANNE D'ÉLECTRICITÉ**

ATTENDU la panne d'électricité du 23 décembre 2022;

ATTENDU que certains citoyens sont demeurés plusieurs jours sans électricité et que le Centre multifonctionnel désigné comme centre des mesures d'urgence était également sans électricité;

ATTENDU que le maire après consultation auprès du directeur général a offert à certains citoyens qui étaient dans l'impossibilité de se relocaliser d'aller à l'hôtel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement de rembourser les dépenses d'hébergement et de nourriture à certains citoyens.

10570-160123 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1286-1**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé à la séance du 5 décembre 2022;

ATTENDU qu'aucune modification n'a été apportée audit projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'adopter le Règlement 1286-1 modifiant le Règlement 1192 sur le zonage pour:

- Créer une nouvelle zone, soit la zone 74-H, à partir de la zone 53-H;
- Modifier la grille des spécifications afin de prescrire pour la nouvelle zone les usages autorisés, les normes de lotissement, les normes d'implantation et autres normes;

10571-160123 **PROJET D'AGRANDISSEMENT - GARAGE ATTENANT (255, RUE DES PIGNONS)**

ATTENDU que le propriétaire de l'immeuble sis au 255, rue des Pignons a déposé les plans pour agrandir la maison par l'ajout d'un garage attenant avec pièces habitables à l'étage, par le prolongement de la terrasse dans la cour avant et par l'ajout d'une terrasse à l'étage en cour arrière;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, le projet d'agrandissement et l'ajout des terrasses sont assujettis à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet en regard dudit règlement et qu'ils sont d'avis que l'architecture du garage attenant, le choix des matériaux et des couleurs respectent l'architecture du bâtiment principal et que le projet déposé répond aux objectifs et aux critères énoncés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet d'agrandissement de la maison, le prolongement de la terrasse dans la cour avant et l'ajout d'une terrasse à l'étage dans la cour arrière suivant les documents joints à la recommandation 22-100 du CCU du 20 décembre 2022.

10572-160123 **PROJET DE MODIFICATION EXTÉRIEURE – PIGNONS-SUR-MONT (129-135, RUE DES PIGNONS)**

ATTENDU que le conseil municipal a adopté la résolution 10528-051122 avec la mention suivante : « Que la couleur du revêtement extérieur soit beige « Navajo » des produits James Hardie, les portes et le contour des fenêtres soient blancs pour se marier aux couleurs des bâtiments limitrophes et assurer une meilleure intégration »;

ATTENDU que le propriétaire a déposé une demande et des documents ainsi que des échantillons de couleurs pour modifier la couleur en proposant la couleur « Pierre des champs » du même fournisseur et par une porte brune foncée;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, les projets modifiant l'apparence extérieure des constructions sont assujettis à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé la demande et les documents déposés en regard dudit règlement et qu'ils sont d'avis que les couleurs proposées pour le revêtement extérieur et la porte s'intègrent aux couleurs des bâtiments à proximité et assurent une bonne intégration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le choix des couleurs pour le revêtement extérieur, soit la couleur « Pierre des champs » des produits James Hardie et la porte brune foncée suivant les documents et les échantillons joints à la recommandation 22-101 du CCU du 20 décembre 2022.

10573-160123 **PLAN PROJET DE LOTISSEMENT – PROLONGEMENT DE LA RUE DE LA PIONNIÈRE**

ATTENDU que Boivin construction inc. a déposé un plan projet de lotissement résidentiel préparé par l'arpenteur-géomètre Billy-Joe Rioux en date du 19 décembre 2022, version 3, sa minute 159 qui implique le prolongement de la rue de la Pionnière et l'ouverture d'une nouvelle rue;

ATTENDU que le projet de lotissement vise le prolongement de la rue de la Pionnière pour la construction de 2 unités de logement jumelées et l'ouverture d'une nouvelle rue pour la construction d'une série de 6 unités en rangées, d'une série de 5 unités en rangées, d'une série de 4 unités en rangées et 2 séries de 2 unités en jumelées pour un grand total de 21 unités qui seront tenues en copropriété;

ATTENDU que le service de l'urbanisme et le comité technique de la Ville de Beupré ont procédé à l'analyse du plan projet de lotissement et il est conforme aux orientations du plan d'urbanisme, au règlement de lotissement, au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'aux normes d'implantation du règlement de zonage;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le plan projet de lotissement et d'implantation en regard des règlements d'urbanisme applicables pour ce projet et qu'ils sont d'avis que ledit plan projet de lotissement et d'implantation remplit les conditions requises à son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le plan projet de lotissement et d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Billy-Joe Rioux en date du 19 décembre 2022, version 3, sa minute 159 suivant les documents joints à la recommandation 22-102 du CCU du 20 décembre 2022 et suivant les spécifications suivantes :

- ce projet de lotissement et d'implantation comprend notamment le prolongement de la rue de la Pionnière et l'ouverture d'une nouvelle rue selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan projet de lotissement, à la construction projetée de 2 terrains pour un potentiel de 21 unités d'habitation qui seront tenues en copropriété;

- d'autoriser le requérant à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en œuvre du projet;
- d'autoriser le requérant à transmettre au MELCC, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du service des travaux publics de la Ville de Beaufort;
- d'autoriser la conclusion avec le requérant d'une entente relative aux travaux municipaux selon les exigences du Règlement relatif aux ententes relatives aux travaux municipaux et de fournir les titres de propriété ou les ententes signées avec tous autres propriétaires qui pourraient être interpellés par ce projet, entre autres, la résolution de la compagnie autorisant le requérant à signer les documents;
- d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Beaufort, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue;
- de verser un montant en argent équivalant à 10 % de la valeur du terrain préalablement à l'approbation du plan relatif à l'opération cadastrale pour la contribution relative aux parcs et espaces verts;

10574-160123 **FYRA QUARTIER – RÉCEPTION PARTIELLE DES OUVRAGES**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux ou la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer le certificat de réception partielle des rues des Météores, de l'Aurore Boréale et le boul. Bélanger à la condition que tous les documents demandés le 11 janvier 2023 à être fournis par la compagnie « Allen Entrepreneur Général inc. » soient déposés à la Ville :

- quittances finales et partielles de tous les fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à la compagnie;
- avis de conformité de la CNESST et la CCQ;
- déclaration solennelle de l'entrepreneur;
- cautionnement d'entretien de l'entrepreneur équivalent à 10% de la valeur des travaux complétés et valide pour 2 ans;
- quittance partielle de l'entrepreneur.

10575-160123 **PIERRE-OLIVIER GAGNON – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement, suivant la recommandation du directeur général, d'augmenter d'un (1) échelon, le salaire de M. Pierre-Olivier Gagnon rétroactivement au 1^{er} janvier 2023.

10576-160123 **ACHAT ATTÉNUATEUR D'IMPACT**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un atténuateur d'impact selon l'offre de service du 15 décembre 2022 de la compagnie Barrière QMB au montant de 30 400 \$ plus les taxes applicables pour un total de 34 952,40 \$.

10577-160123 **MANDAT À TETRA-TECH QI INC. – PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater la firme Tetra-Tech QI inc. pour réaliser un plan de gestion des débordements d'eaux usées et des mesures compensatoires, le tout suivant l'offre de services professionnels datée du 15 décembre 2022 au montant de 90 000 \$ plus les taxes.

10578-160123 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION PUBLIQUE POUR LA MANUTENTION, LE TRANSPORT, LA VALORISATION ET/OU L'ENFOUISSEMENT DES BOUES DÉSHYDRATÉES DU 1^{ER} FÉVRIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2025**

ATTENDU la résolution #10506-291122 adoptée le 29 novembre 2022 autorisant l'appel d'offres public pour la manutention, le transport, la valorisation et/ou l'enfouissement des boues déshydratées;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance de l'estimation des coûts produite par le directeur général;

ATTENDU les soumissions reçues des soumissionnaires suivants :

Nom du soumissionnaire	Prix avant taxes	Prix après taxes
Viridis Environnement inc.	439 240,00 \$	505 016,19 \$
Englobe Environnement inc.	655 288,00 \$	753 417,38 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie « **VIRIDIS ENVIRONNEMENT INC.** » au montant de 439 240,00 \$ plus les taxes applicables, soit un total de 505 016,19 \$, et ce, conformément au devis et à sa soumission datée du 9 janvier 2023 pour la période du 1^{er} février 2023 au 31 décembre 2025.

10579-160123 **EMBAUCHE DE MME EMMANUELLE CYR – ASSISTANTE SAUVETEUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mme Emmanuelle Cyr à titre d'assistante-sauveteur, échelon 1 et d'autoriser M. Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

10580-160123 **EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS AUX LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mme Mélina Tremblay et M. David Jones à titre de préposés aux loisirs et que le salaire correspondra à l'échelon 2.

10581-160123 **ODM#12 – PISCINE - AUTORISATION À SIGNATURE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux ou la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer l'ordre de modification ODM #12 au montant de 17 596,89 \$ plus les taxes applicables soient 20 232,02 \$.

10582-160123 **EMBAUCHE PRÉPOSÉ ENTRETIEN BÂTIMENT ET ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Stéphane Blouin à titre de préposé à l'entretien des bâtiments et à l'entretien ménager et que le salaire correspondra à l'échelon 2.

10583-160123 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT POUR UNE RELÈVE À LA PÊCHE 2023-2024**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser M. Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour l'ensemencement pour une relève à la pêche 2023-2024 auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre de Beupré en pêche.

10584-160123 **EMBAUCHE DE MME FLORENCE CHABOT – SURVEILLANT SAUVETEUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mme Florence Chabot à titre de surveillant sauveteur, échelon 1 et d'autoriser M. Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

10585-160123 **DEMANDE DE GRATUITÉ – PRÊT DE LA GRANDE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – SCOUTS**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de prêter la salle du centre communautaire au 41^e Groupe Scouts de Ste-Anne-de-Beupré pour la tenue d'une activité de financement.

10586-160123 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 1286-1**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption le second projet de règlement 1286-1 modifiant le Règlement 1192 sur le zonage pour:

- Créer une nouvelle zone, soit la zone 74-H, à partir de la zone 53-H;
- Modifier la grille des spécifications afin de prescrire pour la nouvelle zone les usages autorisés, les normes de lotissement, les normes d'implantation et autres normes.

10587-160123 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 1287**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption le projet de règlement 1287 modifiant le Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour :

- Assujettir les projets de construction compris dans les zones 73-H et 74-H au plan d'implantation et d'intégration architecturale applicable au secteur flanc sud-ouest de la Station Mont Ste-Anne.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Sept (7) personnes sont présentes et différentes questions ont été posées :

- Centre aquatique;
- Consultation citoyenne;
- Orientation église et presbytère;
- Anciens terrains AIM – décontamination.

10588-160123 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 17.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe